



CITERNE ENTERRABLE HORIZONTALE

de 12 000 à 58 000 LITRES

10 ans
Garantie



TECHNOLOGIE POLYMÈRE
HDPE
INDUSTRY

Les citernes horizontales renforcées de 10 000 à 50 000 litres sont équipées d'un trou d'homme de diamètre 600 mm en entrée plus de plusieurs trou d'hommes de diamètre 400 en fonction de la longueur choisie.



MODÈLES Capacité en litres	DIMENSIONS (m)			Nbr Tampons Ø 400
	Ø	Longueur	Hauteur sous tampon	
12 000	2,32	3,38	2,35	1/1
17 000	2,32	4,78	2,35	1 ou 2/1
23 000	2,32	6,16	2,35	2/1
29 000	2,32	7,54	2,35	2 ou 3/1
34 000	2,32	8,92	2,35	3/1
40 000	2,32	10,3	2,35	3 ou 4/1
46 000	2,32	11,68	2,35	4/1
52 000	2,32	13,06	2,35	4 ou 5/1
58 000	2,32	14,44	2,35	5/1

- ✓ **QUALITÉ ALIMENTAIRE**
La matière de nos citernes n'altère pas la qualité de l'eau. GRADE de qualité alimentaire. (Identique aux tuyaux d'arrivée d'eau potable).
- ✓ **TECHNOLOGIE POLYMÈRE HDPE**
Nos citernes sont conçues en polymère HDPE, inaltérable et résistant aux attaques chimiques.
- ✓ **FAIBLE ENCOMBREMENT**
Design innovant et configuration modulable par ajout de modules identiques en vase communiquant.

- ✓ **ROBUSTESSE**
Nos citernes sont conçues en monobloc, sans aucune soudure, avec une architecture optimisée pour résister aux contraintes mécaniques.
- ✓ **TRAITEMENT ANTI-UV**
Garantit la stabilité structurelle de votre citerne dans le temps.
- ✓ **GARANTIE 10 ANS**
Nos citernes sont garanties 10 ans.

FCI AquaTechnology
Bel-Air SAINT-LOUIS

0262 91 91 91

L'équipement serein !



CITERNE RENFORCÉE ENTERRÉE

de 12 000 à 58 000 LITRES

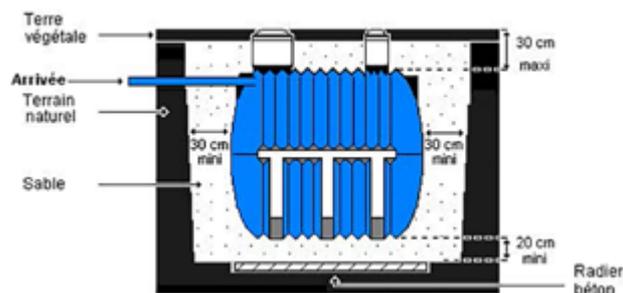
CONDITIONS DE POSE ET D'UTILISATION

DANS TOUS LES CAS

- La citerne doit être enterrée au plus près de son alimentation en eau pour faciliter son remplissage.
- Les eaux pluviales doivent être drainées hors de la zone d'implantation de la citerne
- Avant le remblai, s'assurer du bon état général de la citerne et vérifier que les canalisations sont bien raccordées à celle-ci de façon étanche.
- Le fond de l'excavation devra être parfaitement horizontal avec la réalisation d'un radier en béton armé en fond de fouille, d'épaisseur 15 cm minimum.
- Une couche de 20cm de sable est obligatoire entre le radier béton et la cuve.
- La réserve sera mise en eau par l'entrée au fur et à mesure du remblai pour progressivement équilibrer les contraintes.

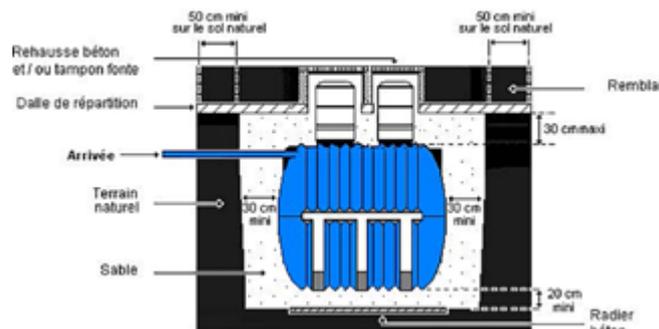
POSE EN TERRAIN SEC

- La citerne doit être posée sur un lit de matériau coulant, bien tassée de granulométrie inférieure ou égale à 6 mm et d'AU MOINS 20 cm d'épaisseur.
- Un espace de 30 cm entre la cuve et les parois de l'excavation devra être remblayé au matériau de 0-6, de toutes parts par couches successives de 30 cm parfaitement tassées.
- Sur la partie supérieure, le remblai en matériau de 0-6 sera déposé par couches successives. Une faible couche de terre végétale peut être ajoutée (max. 15 cm). L'épaisseur totale de la couverture ne pourra en aucun cas excéder 30 cm.



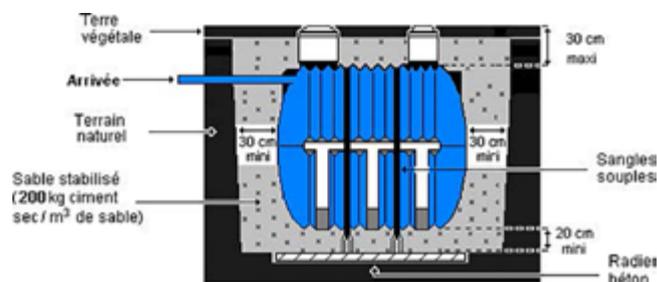
POSE EN PROFONDEUR / PASSAGE DE VEHICULES

- Si l'épaisseur de couverture est supérieure à 30 cm, prévoir obligatoirement une dalle autoportante de répartition des charges destinée à supporter le poids du remblai en excès. Les éventuelles rehausses béton reposeront sur la dalle uniquement afin d'éviter tout report d'effort sur la cuve.
- Le passage de véhicules ou le dépôt de charges au-dessus de l'ouvrage ou de son voisinage immédiat est interdit, à moins que celui-ci ne soit garanti par une dalle autoportante de répartition des charges de résistance suffisante.
- Dans tous les cas, la dalle sera placée sans contact direct à quelques centimètres au-dessus de la cuve et prendra appui sur le sol naturel (non remué) sur au moins 50 cm de chaque côté de la fouille pour éviter tout report d'effort sur la cuve. L'épaisseur de la dalle fera l'objet d'une étude spécifique en fonction des charges prévisibles.



POSE EN ZONE INNONDABLE OU À FORTE HYDROMORPHIE

- L'installation en zone humide nécessite impérativement la mise en place d'un modèle renforcé.
- Le remblai intégral est à effectuer avec du sable stabilisé dosé à 200 kg de ciment sec par m3 de sable. Le radier béton en fond de fouille d'épaisseur 15 cm minimum sera muni de boucles d'ancrage incorrodables sur lesquelles seront fixées des sangles d'armage souples, imputrescibles et d'une résistance suffisante pour compenser la poussée d'Archimède.
- En aucun cas la citerne ne pourra reposer dans la nappe de plus du 1/3 de sa hauteur
- Ne jamais poser la citerne directement sur le radier : prévoir un lit de pose de 20 cm d'épaisseur en sable stabilisé dosé à 200 kg de ciment sec par m3 de sable et 2 sangles d'ancrage pour sa fixation.



ENTRETIEN :

- Si la cuve n'est pas raccordée directement au réseau d'eau potable, le nettoyage de la cuve et le renouvellement de l'eau doit se faire régulièrement.
- Pour un entretien complet, videz intégralement la cuve, passez toutes les parois au nettoyeur haute pression. Utilisez, si nécessaire, un chiffon imbibé d'eau de javel pour désinfecter les parois et rincez abondamment.

MATIÈRE : POLYMERE HDPE :

- ÉTANCHÉITÉ : absorption d'eau < 0,03 %
- IMPUTRESCIBILITÉ et INCORRODABILITÉ aux agents du milieu environnant extérieurs à la réserve : Humidité, sel ...
- RÉSISTANCE aux chocs, aux contraintes mécaniques et aux variations de température.
- Traité ANTI-UV.
- Matière et colorants de qualité ALIMENTAIRE.

L'équipement serein !